



EXTRAIT PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021/2022 DU 04 DECEMBRE 2021

HOTEL GOLDEN TULIP ROYAUM ALGER

L'Assemblée Générale 2021/2022 a adopté les résolutions suivantes :

Résolution N°01

Adoption du rapport morale et financier 2020/2021. Résolution adoptée à l'unanimité.

Résolution N°02

Adoption du budget prévisionnel 2021/2022 sur la base d'une cotisation annuelle de dix mille dinars (10 000 DA), avec réduction de 50% pour les nouveaux inscrits durant les trois (03) premières années. Résolution adoptée à la majorité.

Résolution N°03

Renforcement et la poursuite de l'exercice illégale et le cachet. Résolution adoptée à l'unanimité.

Résolution N°04

L'autorisation de louer des locaux ailleurs, et trouver un éditeur pour éditer et vendre des livres adoptée à la majorité.

Résolution N°05

La prise en charge des bureaux de comptables décédés, et renforcer les relations avec les services fiscaux adoptée à l'unanimité.

Résolution N°06

Publicité légale des résolutions adoptée. Résolution adoptée à l'unanimité.

Le président de l'Assemblée
BEDALLA Said